



- I1 - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
- Protection des bois et forêts soumis au régime forestier
- INFO - Canalisation AIR LIQUIDE
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- Plan de Prévention du Risque Minier (PPRM)

(voir également plan du PPR mouvement de terrain annexé au PLU)
 Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.

maître d'ouvrage :
Commune de Rombas

Plan Local d'Urbanisme

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE, BOIS ET FORÊTS SOUMIS AU REGIME FORESTIER

PLU approuvé par Délibération du Conseil Municipal du 23/01/2020.
 Modification Simplifiée n°1 approuvée par Délibération du Conseil Municipal du 17/12/2020.

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 17 décembre 2020

A Rombas, le 18 décembre 2020
 M. le Maire, L. Fournier.